Christian de Montlibert
Centre de recherches et d'études en Sciences Sociales - Université de Strasbourg II

La mobilisation sociale de décembre 1995

Les grèves, manifestations et protestations diverses de novembre et décembre 1995 sont en quelque sorte un révélateur de la domination politique.... Cette mobilisation sociale faite de grèves, de manifestations et d'occupations de locaux, ne se comprend pas si l'on ne revient pas sur la domination politique et ses relations avec la reproduction sociale ou plus précisément si l'on ne s'interroge pas sur l'effet des décisions politiques sur l'état des systèmes de reproduction sociale.

En effet, ce mouvement social ne mobilise pas n'importe quel groupe d'agents mais présente des caractéristiques bien précises dont l'analyse se doit de rendre compte et d'expliquer. Si le nombre de manifestants s'accroît régulièrement de novembre à décembre (pour s'en tenir aux estimations policières publiées par la presse on estime le nombre de manifestants à 382000 le 10 octobre, 390000 le 24 novembre, 520000 le 5 décembre, 700000 le 7 décembre, 985000 le 12 décembre et 586000 le 16 décembre), il n'en reste pas moins localisé au secteur public et aux administrations d'État (même si, ici ou là, les participants aux manifestations venant du secteur privé ont été plus nombreux). Deuxièmement ces manifestations, grèves et occupations sont, relativement, plus intenses dans les villes petites et moyennes que dans les très grandes agglomérations et ceci tout particulièrement dans les régions françaises qui connaissent des difficultés économiques et qui sont caractérisées - mais les deux phénomènes sont en corrélation - par un taux élevé de chômeurs longue durée, de jeunes en attente d'emploi et d'allocataires de revenu minimum d'insertion (c'est le cas, comme le montre bien une étude de l'INSEE, du sud-est et du sud-ouest)[1]. Enfin, il faut noter que ce mouvement social se caractérise encore par une forte participation féminine qui, à certaines occasions, s'étendra à une participation familiale (couples avec enfants dans les défilés). A cela il faut ajouter que les manifestations, piquets de grève et occupations des locaux n'ont pas entraîné de destructions ou de heurts avec les forces de l'ordre à l'opposé des manifestations de défense de l'emploi dans la sidérurgie par exemple[2], des nombreuses manifestations paysannes de ces dernières années[3] ou des manifestations des commerçants et artisans[4]. Les revendications des grévistes et manifestants de ciblées contre des projets précis (retrait du plan de redressement des comptes de la sécurité sociale, refus de la modification des systèmes de cotisation et de calcul du montant des pensions de retraite des fonctionnaires, refus de la suppression des régimes spéciaux de retraite, abandon du contrat de Plan entre l'État et la SNCF ...) vont progressivement s'élargir au fur et à mesure que dure le conflit et aborder des problèmes de société et de civilisation : emploi des jeunes, lutte contre le chômage, solidarité entre les générations, défense de l'éducation, défense du service public, et même défense de l'humain contre la logique comptable et promotion de la solidarité contre le profit.

Une des caractéristiques communes des agents mobilisés est sans doute de voir leur position sociale dépendre du volume du *"capital culturel"* possédé (capital culturel institutionnalisé soit les diplômes nécessaires pour se présenter aux concours de recrutement de la fonction publique et capital culturel intériorisé, soit les connaissances et aptitudes nécessaires pour réussir aux examens d'entrée dans les services publics) et de ce fait d'avoir investi, plus que d'autres agents occupant des positions définies par un *capital économique,* dans la scolarité. Pour ces raisons ces agents ne peuvent que chercher à valoriser le *"capital culturel"* et faire en sorte que les systèmes d'emploi et de promotion le reconnaissent comme critère non seulement indispensable mais encore priori-

1 Poubelle V. Près d'un million de personnes sont passés par le dispositif du RMI en trois ans. *Économie et Statistique*. 1992. N°252. p. 11-20.

2 Montlibert Ch. de. *Crise économique et conflits sociaux*. Paris, L'Harmattan, 1989.

3 Guillemin A. "Doucement c'est tout de même une femme" remarques sur le statut de la violence dans les manifestations paysanne. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. 1984. N° 52-53. p. 42-48.

4 La presse a rapporté l'importance des destructions commises à Bordeaux fin octobre 1995 par des artisans et petits commerçants.

taire. A l'inverse, les directions des entreprises et, en règle générale, les agents attachés au *capital économique* ne peuvent que souhaiter une minoration des effets du *capital culturel* ou plus précisément son adaptation aux exigences de l'emploi et du marché. Les prises de position du C.N.P.F. sur la formation initiale et permanente (et particulièrement les souhaits de développement d'un enseignement alternant études et stages dans les entreprises) témoignent de ce conflit : les possesseurs de titres scolaires peuvent prétendre à une qualification justifiée par un savoir garanti par une institution étatique et, dès lors, échapper en partie au contrôle de l'entreprise, ce que celle-ci, qui définit toujours les qualifications à partir des exigences des postes de travail et des fonctions - à quelque niveau que ce soit - ne peut accepter car ce serait mettre radicalement en cause le pouvoir qu'engendre l'organisation du travail. Or tout se passe comme si, depuis un certain nombre d'années, les décisions politiques modifiaient l'état du système de *reproduction sociale* en dévalorisant les moyens culturels au profit des moyens économiques : les positions définies par des critères culturels voient leurs avantages et même leur nombre se réduire au profit des positions définies par la possession d'un capital économique ; les mécanismes économiques producteurs d'inégalités se voient renforcés par des politiques fiscales et économiques ; l'appropriation des avantages, générés par les mécanismes producteurs d'inégalités, par les groupes d'agents qui doivent leur position à la possession d'un capital économique est facilitée. En somme, la transformation des espèces de capital rentable se fait au détriment du *capital culturel* et à l'avantage du *capital économique*.

Cette transformation porte d'abord sur l'héritage de la propriété. Depuis la conversion des socialistes, au nom du réalisme, au néolibéralisme, des mesures visant à favoriser la transmission du capital économique ont été prises. Le premier gouvernement de droite ne fera que promulguer des mesures d'un même esprit ; puis, en 1993, la transmission du capital économique se voit facilitée par des réductions de droit de succession, et par des aménagements fiscaux. En 1995 le gouvernement annonce une nouvelle réduction des droits de succession pour les P.M.E., P.M.I. et une réduction des droits d'enregistrement pour des transmissions supérieures à 780.000 francs[5].

De la même façon, l'accumulation du capital économique se voit accélérée par des mesures diverses : modification des règlements boursiers et modernisation des places financières françaises par les ministres socialistes de l'économie, baisse de l'impôt sur les sociétés qui passe de 50% à 33% durant le gouvernement Balladur, poursuite de la réduction des impositions des entreprises par le gouvernement Juppé, remise des pénalités infligées en cas de non paiement des cotisations sociales. A cela il faudrait ajouter la loi Pons de 1986 qui permet de défiscaliser les sommes investies dans les DOM TOM et les mesures promulguées en 1993 et 1994 qui autorisent la majoration de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers, l'exonération des droits de mutation sur l'acquisition des logements neufs, la possibilité d'imputer les déficits résultant de l'achat de propriété du revenu global[6]. Sachant l'importance des investissements immobiliers des banques, on comprendra, enfin, que la possibilité qui leur a été accordée de déduire de l'impôt les provisions qu'elles sont obligées de constituer pour faire face à leurs engagements réduise d'autant les recettes budgétaires de l'État. Les sociétés vont pouvoir engranger des provisions substantielles puisque "les excédents financiers sont devenus gigantesques : 141 milliards de francs en 1993, 195 milliards en 1994, 125 milliards en 1995, 70 à 80 milliards l'an prochain"[7] ; ces masses financières sont, on le sait, largement utilisées dans les mouvements spéculatifs internationaux puisque 1000 milliards de dollars circulent chaque jour d'une place financière à l'autre.

Dans ces conditions, et inversement, la rentabilité du "capital culturel" ne peut que décroître. Les coûts moyens annuels portés au budget de l'État des études universitaires en témoignent bien : les investissements consentis sont d'autant plus importants que les études sont utilitaires ou donnent accès aux positions dominantes du champ du pouvoir. Ainsi le coût d'un étudiant d'école est, en 1994, de 87700 francs, le coût d'un étudiant de classe préparatoire aux concours d'entrée dans les

---

5 On sait que le conseil constitutionnel a refusé cette diminution des droits de succession mais on sait aussi que les représentants des groupements de défense des intérêts des patrons des PME / PMI font pression, dès janvier 1996, sur le gouvernement pour qu'il réalise cet objectif par d'autres moyens. *(La Tribune Desfossés)*.

6 *La Tribune Desfossés* du 26 Janvier 1996 estime à 52,5 milliards de francs les avantages financiers des entreprises prévisibles.

7 *La Tribune Desfossés*. 13 Décembre 1995.

écoles de 59400, le coût d'un étudiant (hors IUT et école d'ingénieur) de 31900 francs et le coût d'un étudiant en DEUG de Lettres inférieur à 10000 francs. Le coût moyen d'un étudiant a d'ailleurs diminué de -3% entre 1986 et 1994[8]. Sachant que les systèmes d'enseignement remplissent plusieurs fonctions (conserver la culture, participer à l'élaboration des connaissances nouvelles, homogénéiser les modes de raisonnement, intégrer des valeurs et des idéaux, adapter la force de travail aux exigences de la production) on comprendra que les systèmes préparant plus directement à assurer une fonction utile au capital économique ou à la domination soient plus facilement financés. On le comprend d'ailleurs d'autant mieux que l'on sait que la probabilité de présence des enfants des classes populaires et des fractions inférieures des classes moyennes décroît des DEUG de Lettres et Sciences Humaines aux "écoles du pouvoir"[9]. La baisse continue du rendement social des titres scolaires, beaucoup plus dommageable aux enfants des classes populaires qu'aux enfants des classes dominantes[10], est un autre indice de cette dévalorisation du capital culturel tout comme le sont le rendement différentiel des filières[11], les difficultés d'embauche des jeunes diplômés[12] et la multiplication des emplois temporaires (contractuels, vacataires, intérimaires) qui représentent les trois quart des embauches de jeunes (en 1990, 42% des jeunes hommes embauchés le sont sur des contrats temporaires contre 30% seulement en 1982, comme 52% des jeunes femmes contre 40% huit ans plus tôt[13]). En somme, tout laisse penser que de nombreux indices objectivent une réalité diffuse, mal perçue d'abord par les agents (familles, élèves et étudiants) parce que soutenue par une sorte de logique du flou et de l'indétermination, *puis* mieux appréhendée "parce que le travail de refoulement de la vérité objective de la position occupée au sein du système scolaire (ou de l'espace social) ne réussit jamais complètement, même lorsqu'il est soutenu par toute la logique de l'institution et par le système de défense collectif qu'elle aménage"[14]. Les multiples tentatives de réforme de l'Université et l'essai de mise en place d'un contrat d'insertion professionnelle destiné aux jeunes salariés, inférieur au *SMIC*[15] ne sont pas pour rien dans cette prise de conscience de la baisse de rendement du *capital culturel* affectant aussi bien les familles que leurs enfants.

Les réductions progressives de l'autonomie de nombre de secteurs de production intellectuelle ne font que renforcer cette dynamique favorable au pouvoir du capital économique : de l'imposition de la logique commerciale de l'audimat sur les scénaristes de télévision aux contrats des laboratoires de recherches publics conclus au bénéfice des entreprises privés, en passant par l'imposition aux universités d'une logique de réponse à des appels d'offre formulés par les ministères. Cette accentuation de l'hétéronomie est un phénomène général qui a, sans doute, d'abord affecté les producteurs scientifiques, obligés d'utiliser des moyens de recherche conséquents et complexes donc très onéreux et, par là, de se soumettre aux contraintes du travail collectif programmé, organisé, contrôlé et évalué. Dans un deuxième temps, ce sont, sans doute, les producteurs littéraires qui ont été affectés par des processus identiques et d'autant plus qu'ils oeuvraient pour les grands médias et groupes de communication (télévision, presse, publicité ...). Enfin, les producteurs artistiques sont à leur tour atteints par cette modification de la domination et ceci d'autant plus que leur pratique est plus dépendante des exigences du "marché". Cette opération de contrôle de la création ne prend tout son sens que parce que la science est devenue un élément essentiel de la production et même, plus largement, de l'organisation du monde et que la culture contribue largement à la légitimation / délégitimation des rapports de domination. Au principe de

---

8 Note n° 9530 de la Cellule d'Évaluation et de la Prospective du Ministère de l'Éducation.

9 Bourdieu P., Saint-Martin M. De. Agrégation et ségrégation. Le champ des grandes écoles et le champ du pouvoir. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. 1987. N°69. p. 2-50.

10 Chambaz Ch., Herpin N. Débuts difficiles chez les jeunes : le poids du passé familial. *Économie et statistique*. 1995. N°283-284. p. 111-125.

11 Passeron J.C. L'inflation des diplômes. Remarque sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie. *Revue française de sociologie*. 1982. XXIII. p. 551-584.

12 Vergnies J.F. L'insertion professionnelle : le moyen terme ne confirme par toujours le court terme. *Économie et statistiques*. 1994. N° 227-228. p. 63-74.

13 Heller J.L., Joint-Lambert M. Th. Les jeunes entre l'école et l'emploi. *Données Sociales*. Paris. INSEE. 1990.

14 Bourdieu P., Champagne P. Les exclus de l'intérieur. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. 1992. N°91. p. 71-75.

15 Montlibert Ch. de Une décision macroéconomique : le contrat d'insertion professionnelle. *Regards sociologiques*. 1994. N°8. p. 23-25.

ces conflits on trouverait l'opposition entre les stratégies des groupes qui doivent leur position à l'accumulation du capital économique et les stratégies de ceux qui doivent leur position à l'accumulation du capital intellectuel. En somme, l'hétéronomie / autonomie de la production scientifique et culturelle est devenue un enjeu des rapports de domination.

La détérioration du rendement du *"capital culturel"*, dès lors qu'elle devient perceptible et perçue, est un élément fortement mobilisateur. En 1995, comme dans la Lorraine sidérurgique en 1979, la diminution des chances de promotion au mérite et, plus encore, la diminution des probabilités d'emplois des enfants scolarisés dans des postes et des fonctions correspondant à leurs titres scolaires suscitent une forte mobilisation[16]. La pente "des trajectoires sociales" des agents est ici très déterminante : dans la fonction publique se retrouvent souvent des individus qui connaissent des trajectoires "ascendantes" grâce à leur diplôme et espèrent qu'il en sera de même pour leurs enfants. Cette mobilité ascendante relative apparaît menacée, à court terme, par les risques de déclassement que suscite la transformation des systèmes de reproduction et, à plus long terme, avec les difficultés que connaissent ou pourraient connaître des enfants pourtant plus scolarisés. On comprend, dans ces conditions, que cette situation entraîne pour les salariés "ascendants" de la fonction publique et des services publics, les enseignants par exemple, une appréhension de la fragilité de leurs positions en même temps d'ailleurs qu'une volonté accrue de vouloir peser sur leur existence. Il aura fallu que les employés et ouvriers de la fonction publique fassent, eux aussi, l'expérience, avec leur réussite scolaire et leur ascension sociale, d'un dépassement des contraintes matérielles les plus immédiates et plus encore des inhibitions inscrites dans la résignation, puis découvrent les limites structurelles imposées aux changements de leur histoire de vie pour pouvoir revendiquer plus activement que ne l'ont fait les salariés de secteur privé.

A cette dynamique de transformation des systèmes de reproduction sociale est venu s'ajouter un renforcement des éléments constitutifs de la domination. En somme, aux effets d'espèces de capital s'ajoute un effet de *volume de capital*. Là encore, la conversion des socialistes au libéralisme puis les orientations des gouvernements de droite jouent un rôle important. Les mesures prises vont augmenter la pression fiscale et les "ponctions" sur les ménages[17]. En 1993, le remboursement des prescriptions médicales est ainsi diminué de 5% alors que le forfait pour séjour hospitalier est augmenté de 10%, de la même façon la taxe sur les produits pétroliers est augmentée de près de 8%[18]. En 1995, le gouvernement veut imposer une modification des systèmes de retraite dans la fonction publique et les services publics (allongement de la durée des cotisations et diminution du montant des pensions), augmente la TVA de 2%, le prix du tabac, la taxe sur les produits pétroliers, le forfait hospitalier, la redevance télévisuelle mais aussi refuse une revalorisation des allocations familiales, pratique l'indexation des retraites sur les prix et non sur les salaires, réforme le calcul des indemnités maternité et institue le remboursement de la "dette sociale". *La Tribune Desfossés* estime que les ménages seront ponctionnés de plus de 100 milliards en 1996 dont 60 milliards au titre du remboursement de la dette sociale : les retraités paieront 27,8 milliards de francs, les chômeurs 2,4 milliards, les familles 10,5 milliards alors que les revenus du capital seront taxés à hauteur de 1,4 milliards.

Si, d'un coté, il y a accentuation de la domination, de l'autre, on constate un allègement des taxes payées par les positions dominantes. Ainsi en est-il de la diminution des taxes et charges sociales pesant sur les entreprises pour "alléger le coût du travail" : budgétisation des cotisations d'allocations familiales versées par les entreprises (les cotisations sont supprimées dès 1993 pour les salaires inférieurs à 110% du SMIC, une ristourne mensuelle de 800 francs est mise en place en 1995 pour les salaires inférieurs à 1 fois 1/2 le SMIC), exonération de charges patronales durant deux ans pour les contrats d'insertion en entreprise, versement d'indemnités pour embauche, déduction fiscale pour les gardes d'enfants à domicile, versement de prime pour l'embauche d'un chercheur ... A ces "aubaines" viennent s'ajouter les exonérations d'impôt sur les placements en SICAV monétaires transformés en emprunt d'État. Le journal *Les Échos* note, en date du 9 Novembre, que la réduction des

[16] Montlibert Ch. de *Crise économique et conflits sociaux*. op. cit.

[17] Avalanche de bienfaits pour les privilégiés de la crise. *Le Monde diplomatique*. Septembre 1987.

[18] Cascade de libéralités pour les clients de la droite. *Le Monde diplomatique*. Septembre 1993.

charges des entreprises atteindra ainsi 400 milliards de francs. Mieux encore un rapport publié en 1993 montre que le montant des aides à l'industrie dépasse le montant de l'impôt sur les sociétés[19]. Enfin, il faudrait ajouter à cela les possibilités de dissimulation et de fraude fiscale qui atteignaient 138 milliards de francs en 1991 (soit plus que le déficit de l'État qui atteignait cette année là 132 milliards).

Dans ces conditions, entre 1987 et 1993, les revenus du capital progressent 7 fois plus vite que les revenus du travail, comme l'a montré le CERC, et les inégalités sont marquées puisque 20% des ménages accaparent 68,87% du patrimoine et 43,85% du revenu national alors que 40% des autres ménages s'approprient 2,77% du patrimoine et pour les 20% les plus pauvres 6% du revenu. Encore faut-il noter que ces inégalités calculées sur des moyennes masquent des inégalités plus accentuées entre des individus occupant les positions extrêmes[20] ; ainsi un président de groupe industriel écarté par son conseil d'administration a perçu une indemnité de départ égale à 266 annuités de SMIC. Cette domination devient de plus en plus visible et en même temps insupportable à de nombreux membres de la petite et moyenne bourgeoisie des services publics et administrations qui, comme toutes les classes moyennes, doivent se battre sur "deux fronts". D'une part, cette accentuation de la domination diminue leurs chances d'accès à un mode de vie "supérieur" ou, plus précisément, les oblige à en rabattre dans une situation où il faut sans cesse opérer des choix entre les exigences de la nécessité et les prétentions à une "distinction". Comme l'écrivait M. Halbwachs "les possesseurs des fortunes intermédiaires sont partagés entre deux tendances, le désir de *l'utile* qui assure la santé et la vie tranquille, le désir du *luxueux* qui élève socialement aux yeux des autres. Et si la ligne de démarcation se trouve séparer i de j, c'est que le possesseur de i est capable d'un renoncement à des utilités qui lui permet les dépenses luxueuses de la classe A tandis que le possesseur de j n'en n'est point capable et doit rester dans la classe B." C'est bien là tout le problème de cette petite bourgeoisie des services publics qui ne peut maintenir sa position par rapport aux classes dominantes dès lors que, dans les luttes de concurrence, l'écart augmente avec elles. D'autre part, l'accentuation de la domination, en réduisant le pouvoir d'achat, augmente les probabilités d'un déclassement relatif donc risque de réduire l'écart avec les classes populaires. Dans ces luttes de concurrence, dont on sait l'intensité, si les ressources mobilisables se restreignent la probabilité de rester dans la course diminue c'est-à-dire de pouvoir changer pour ne rien changer de l'essentiel soit des distances sociales. Et tout montre que les stratégies d'évitement de la "mobilité descendante", du déclassement social en somme, sont parmi les plus mobilisatrices qui soient pour les individus[21]. Aussi toute atteinte portée à la probabilité de reproduction de la position sociale suscite t-elle des réactions fortes. En somme, avec l'augmentation des inégalités sociales, les membres des classes populaires et de la petite et moyenne bourgeoisie des services publics sont amenés à comprendre que l'univers auquel ils aspiraient se referme sur lui-même en même temps que l'univers qu'ils fuyaient revient dans le monde des possibles si ce n'est du probable[22].

Sachant que les dimensions économiques pour déterminantes qu'elles soient des contextes sociaux - comme le rappelait Weber qui, on le sait, s'insurgeait contre une réaction, qui, en refusant, de manière salutaire, le totalitarisme d'une explication "tout économique", en venait, de manière absurde, à nier toute importance et tout effet aux dimensions économiques[23] - ne peuvent être la cause directe des événements politiques, on comprendra que l'emprise du champ économique sur le champ politique ne soit pas suffisante pour expliquer

---

19 *Les dossiers de l'Institut français pour la recherche sur les administrations publiques*. 1993. N° 37. Pour la période 1975-1993 les aides à l'industrie représentent 116% de l'impôt sur les sociétés versé par l'industrie.

20 Pfefferkorn R., Bihr A. *Déchiffrer les inégalités*. Paris. 1995. Syros.

21 Montlibert Ch. de. *L'institutionnalisation de l'éducation permanente*. Strasbourg. PUS. 1980.

22 La restriction de la possibilité d'achat d'une maison ou d'un appartement observée en 1995 vient en quelque sorte confirmer ces craintes. Ce type d'achat, rendu plus facile par la transformation des systèmes de financement de l'immobilier "d'aide à la pierre" en "aide à la personne", c'est-à-dire d'un système locatif dominant à un système d'acquisition de propriété (par le crédit), est devenu courant dans les classes moyennes. Le rendre plus difficile c'est atteindre profondément ces familles qui voyaient dans l'acquisition de leur maison la marque d'une élection sociale et le signe d'une pérennité de leur position sociale.

23 Weber M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris. Plon. 1964.

une mobilisation sociale protestataire. Un tel événement politique a une autonomie qui ne se réduit pas à un mécanisme élémentaire de superstructure déterminée par sa base infrastructurelle même s'il ne peut exister sans l'exploitation économique contre laquelle il se constitue.

Pour le dire autrement, tout se passe comme si ces deux logiques, l'une qui accroît la domination, c'est-à-dire les différences de *volume de capital* et l'autre qui assure la primauté du *capital économique* sur le *capital culturel,* se concentraient dans la portion déterminée de l'espace social qu'occupent les agents des administrations et services publics (ouvriers des entreprises publiques, employés des administrations, instituteurs, techniciens du personnel des services médicaux sociaux, cadres administratifs moyens, chercheurs, professeurs ...). mais cette concentration, pour créer les conditions d'une protestation contre la domination politique, qui apparaît bien être organisatrice de cette déstabilisation, n'a sans doute pas été suffisante pour susciter une forte mobilisation. Il a fallu que de nombreux agents soient en état de vigilance et alertent leurs pairs dans les réseaux dont ils faisaient partis, c'est dire que des représentations du monde, de soi et du pouvoir ont été déterminantes pour harmoniser des degrés de connaissance ou de compréhension diversifiés et des prises de position divergentes. Tout s'est passé comme si les différents temps mis à comprendre que la situation changeait s'étaient, en quelque sorte, synchronisés.

Les probabilités de modifications des places dans l'espace social qu'entraînent ces pressions économiques sont en effet d'autant plus intensément perçues comme insupportables que les positions dominantes peuvent apparaître comme plus ou moins déligitimées aux yeux de certains agents : aux yeux de ceux qui, du fait de leur place dans des réseaux et de la conscience qu'ils ont d'eux-mêmes, se sentent investis d'une mission de défense de leur catégorie sociale ou de leur groupe ; aux yeux de ceux qui, du fait de leurs obligations professionnelles, sont amenés à prendre des décisions aux conséquences importantes et qui ne se sentent pas rétribués et surtout reconnus en conséquence ; aux yeux de ceux qui sont obligés de fournir aux dominants des biens ou des informations qui leur semblent plus faits pour accroître la domination que pour la réduire... Dans ces conditions, lorsque nombre d'agents sont en quelque sorte "en porte à faux", toute information sur la corruption des dirigeants, le népotisme ou l'incapacité à décider dans l'intérêt général hâtera une délégitimation qui rend la mobilisation protestataire plus aisée.

Parmi les représentations les plus déterminantes se trouvent sans doute les appréhensions de l'injustice et les sentiments de honte que suscite la coexistence dans les mêmes fonctions de statuts inégaux, la perception d'une menace contre des libertés difficilement acquises par des agents appartenant à des groupes solidaires vite mis en alerte, l'attachement à des idéologies professionnelles suffisamment organisées pour soutenir l'adhésion à des valeurs dont on suppose la mise en question, le refus d'une rationalité économique qui, à force d'être présentée comme la seule logique possible finit par apparaître comme irrationnelle, la réaction, enfin, vis-à-vis du secret et du mépris qu'affectionneraient les dirigeants politiques.

La première de ces représentations est mise en avant par les salariés les plus sensibles à la "déstabilisation des stables"[24] et au développement des formes de travail précaire qui conduisent, dans la même entreprise, parfois dans le même atelier ou bureau, à faire coexister des individus aux statuts inégaux. Cette situation peut engendrer des sentiments d'injustice chez certains ou des sentiments de honte chez d'autres. Comme le disait à un journaliste un conducteur d'autobus marseillais "J'ai honte de voir ces jeunes faire le même travail que moi, être moins payés et travailler plus longtemps." La multiplication des statuts différenciés dans des groupes où existaient des systèmes très normalisés et très unifiés de classement est largement au principe de ces sentiments de rupture de la communauté de destins sur laquelle s'était développée la cohésion. Cette appréhension de l'injustice est sans doute d'autant plus fortement ressentie qu'elle n'est pas imaginée mais repose sur les "preuves" que fournissent les témoignages de l'interconnaissance. La domination politique sera à ce propos d'autant plus facilement mise en cause que l'on suppose que les agents politiques n'ont, au mieux, rien su faire pour protéger les systèmes de stabilisation de l'existence, ou, au pire, organisé cette précarisation pour plaire ou obéir aux injonctions du patronat.

---

[24] Linhart P., Maruani M. Précarisation et déstabilisation des emplois ouvriers, quelques hypothèses. *Travail et Emploi.*

La perception des menaces contre des libertés difficilement acquises, a joué un rôle auprès de militantes ou sympathisantes des mouvements féministes. Les interventions répétées de députés en faveur d'une moralisation de la vie privée au nom de la dernière encyclique papale alors même que les commandos contre les centres d'interruption volontaire de grossesse, intervenant au nom de la même encyclique, se faisaient plus nombreux et plus virulents ne sont pas pour rien dans la mise en alerte de militantes qui ont manifesté à Paris fin 1995. Comme les femmes sont nombreuses dans le secteur public et les services publics où leur conditions de travail et leur situation salariale tendent, plus que dans le secteur privé, à l'égalité avec les hommes, comme aussi elles sont plus nombreuses que les hommes, à niveau d'études égal quand ce n'est même à niveau d'études supérieur, à se voir affecter dans des emplois précaires qui visualisent, en quelque sorte, le retour des inégalités[25], on comprend que nombre d'entre elles aient mobilisé leurs réseaux de relations en faisant appel à la solidarité féminine contre des mesures perçues comme régressives. De la même façon, nombre d'agents des services publics [26] - lecteurs de la presse de gauche quand ce n'est de la presse satirique, développeront une crainte identique de restauration d'un ordre moral dès qu'ils seront alertés des mesures juridiques prises à l'encontre de divers journaux[27]. La connaissance d'éléments divers ne fera, dans une période d'"affaires" de corruption, que renforcer les craintes d'une atteinte aux libertés organisée politiquement.

Ces mises en alerte vont rencontrer les réactions que suscite l'attachement à une idéologie professionnelle suffisamment organisée pour soutenir l'adhésion aux valeurs du service public. Les administrations et services publics présentent deux particularités, l'une de traiter le plus souvent de situations qui ont un rapport avec la personne humaine (éducation, santé mais aussi équipement ou transport ...) et l'autre d'être régies par des règles étatiques. La première dimension différencie très souvent le travail qui y est assuré des autres types d'activités en raison de la diversité complexe des relations et positions sociales de chaque "usager". Certes les différences peuvent être marquées entre les employés subalternes qui traitent "l'humain comme des choses" et les fonctionnaires de rang supérieur qui sont chargés d'une "oeuvre d'adaptation" à une vie sociale diverse et changeante comme l'écrivait M. Halbwachs[28] mais tous sont en quelque sorte obligés de tenir compte du fait qu'ils ne travaillent pas la matière mais l'humain et de ce fait sont obligés de respecter certaines règles d'humanité imposées par l'évolution générale des normes, des codes et des textes réglementaires[29]. Ces règles d'humanité sont à leur tour combinées avec les représentations de "l'intérêt général" dont on sait l'importance[30]. Cet "utopisme communautaire" est en quelque sorte le dénominateur commun d'une logique "colbertiste" qui assure à l'État un rôle prépondérant en matière d'organisation du développement et d'aménagement territorial, d'une action chrétienne qui, de Vincent de Paul à l'abbé Pierre en passant par les chrétiens sociaux de la fin du XIXe siècle, milite pour que l'État vienne en aide aux plus démunis, d'une volonté républicaine et socialiste de corriger les inégalités en créant une égalité et une solidarité fraternelle entre les citoyens et enfin d'une réponse à une situation de crise, au milieu du XXe siècle, qui a conduit à mettre en place une "économie mixte" dans laquelle les entreprises nationalisées sont censées jouer un rôle mo-

---

25 Pfefferkorn R. La mystification du "temps choisi". Les femmes et le travail à temps partiel. *Regards sociologiques*. 1995. N°9-10. p. 129-134.

26 Boltanski L. L'Université, les entreprises et la multiplication des salariés bourgeois. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. 1980. N° 39. p.17-44.

27 Contre Charlie Hebdo pour une caricature du pèlerinage de Chartres (jugement du 21 juillet 1994 de la XVII chambre du tribunal de Grande Instance de Paris sur la plainte de l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité chrétienne et française), contre le Canard Enchaîné (décision de la Cour de Cassation du 3 avril 1995 qui confirme la condamnation du journal pour recel d'information pour avoir publié la feuille d'imposition de Jacques Calvet le directeur de Peugeot) ; amendements déposé le 21 novembre 1994 à l'Assemblée nationale pour interdire toute publication relative à une enquête ou instruction en cours ; rapport à la commission des lois du Sénat du 7 août 95 qui demande l'interdiction de toute publication de pièces d'un dossier en cours d'instruction .

28 Halbwachs M., Les caractéristiques des classes moyennes *in Classes sociales et morphologie*, op. cit.

29 Elias N., *La civilisation des moeurs*. Paris. Calmann-Lévy. 1973.

30 Barthélémy M., Des militants de l'école : les associations de parents d'élèves en France. *Revue française de sociologie*. 1995, XXXVI, p. 439-473.

teur. Dans ces conditions la culture professionnelle des groupes professionnels qui traitent de l'humain est en quelque sorte sublimée dans une idéologie dont les valeurs centrales, garanties par la déclaration des droits de l'homme reprise dans le préambule de la Constitution, bénéficient, en quelque sorte, de l'autorité du texte fondateur.

La compréhension par de nombreux agents de l'écart qui peut exister entre les missions officielles assignées au service public qui les emploie et les réalités du fonctionnement quotidien qui permettent souvent aux plus avantagés de s'approprier les biens distribués plus que ne le voudrait une répartition équitable à laquelle vient s'ajouter la démoralisation consécutive à la réduction de leurs moyens d'action par les agents dirigeants du champ politico-étatique n'est pas pour rien dans les réactions de défense du "secteur public". Dans ces conditions, le service public d'intérêt général devient un enjeu social d'autant plus considérable que l'on pressent que le rôle qu'il pourrait jouer dans une autre configuration de solidarité sociale permettrait de réduire les probabilités d'une désaffiliation et d'une disqualification sociale. Cet attachement aux valeurs du service public est renforcée par une représentation très organisée qui structure, en étant reliée à chacune, les représentations plus ouvertement exprimées. Tout se passe comme si, en effet, nombre d'agents pensaient le service public comme un système qui, dans une société à forte différenciation sociale, éclatée en groupes préposés aux activités les plus diverses, cherchait à plier chacun à une tradition républicaine et à assurer ainsi une continuité dans un monde en transformation. Mais ce n'est pas seulement une dimension d'ancrage temporel que possèdent les services publics c'est aussi, du fait même de leurs multiples activités de gestion de l'humain, une dimension d'harmonisation sociale. Comme l'écrivait M. Halbwachs "Ainsi, invisiblement, la fonction envisagée comme un ensemble d'activités et de pensées techniques, baigne dans un milieu d'activités et de pensées non techniques, purement sociales. Il se pourrait que le véritable rôle du fonctionnaire fût de faire pénétrer dans l'organisation technique toute cette vie sociale extérieure à la profession"[31]. En somme, le service public serait à la fois gardien d'une tradition républicaine et garant d'une ouverture sociale. On comprend dans ces conditions que les revendications les plus diverses des agents de la fonction publique soient d'autant plus présentées comme une défense des "usagers" que l'emploi dans un service public procure à chaque agent des dimensions essentielles de l'image de soi à travers la définition du sens de son existence sociale.

Mais une mobilisation aussi large que celle de novembre et décembre 1995 n'a pu s'établir qu'autant que chaque agent ou groupe d'agents renonçait à s'attacher aux spécificités de sa situation pour y trouver des dimensions plus globales. Au principe de ce renoncement se trouvent sans doute l'intuition, raisonnée par un intérêt bien compris, d'une homologie de situation et l'analyse, chargée émotionnellement, des causes et des responsabilités des difficultés ressenties ou supposées. Tout montre en effet que la diffusion d'un schéma causal d'imputation des responsabilités n'a pu s'établir qu'autant qu'il reposait sur une tendance à l'hégémonie d'une classe dominante d'une part et sur le comportement des dirigeants du champ politique à l'égard des représentants des autres parties de l'espace social d'autre part.

La tendance actuelle à l'unification des pratiques et des prises de position des agents dirigeants dans les différents espaces et champs de pratiques sociales est engendrée par une conjoncture particulière de renforcement du travail de domination. Il est évident, en effet, qu'une explication machiavélique des mobilisations, qui voudrait qu'en tout temps elles s'opposent à un gouvernement qui parlerait au nom d'une bourgeoisie dominante, n'a guère de validité. La domination est trop spécifique à chaque champ de pratiques sociales pour que la domination politique n'ait pas son autonomie. Celle-ci est d'ailleurs d'autant plus accentuée que, rencontrant des résistances, elle n'a pu sauver sa possibilité d'existence qu'en différenciant ses formes et ses points d'application. Il faut donc des conditions particulières pour que la division du travail de domination sociale ne conduise pas, sous l'effet des oppositions entre les champs et des contradictions à l'intérieur de chaque champ, à des divergences mais au contraire tende à une homogénéisation. La concurrence internationale entre les entreprises, la formation d'un capitalisme transnational, le développement d'instances de gestion supranationales sont aujourd'hui au principe de ce rapprochement des groupes dominants de l'économie, de l'administration et

[31] Halbwachs M., *Les cadres sociaux de la mémoire*. op. cit.

de la politique[32]. Mais celui-ci n'aurait pas pu se développer aussi facilement si ces agents ne partageaient pas les mêmes expériences et les mêmes apprentissages construits sur les mêmes habitus.

Les stratégies des dominants, qui deviennent identiques parce que plus souvent dictées par la logique du même habitus que par le calcul des intérêts particuliers du champ dans lequel chacun évolue, engendrent en effet, par réactions, des manières de penser leur mise en cause d'autant plus partagées qu'ils semblent tenir le même discours. Que les responsables du champ économique, du champ politique et du champ journalistique soient issus des mêmes groupes sociaux, aient fréquenté les mêmes écoles et parlent le même discours de l'économie néolibérale n'est pas pour rien dans la synchronisation des réactions des manifestants. C'est dire que les différentes revendications ne se synchronisent et ne s'harmonisent qu'autant que la domination politique apparaît de plus en plus comme la cause des difficultés vécues et ressenties. L'écart entre les dominants et les dominés dans chacun des différents champs des pratiques sociales se confond de plus en plus avec l'écart entre des agents occupant des positions différenciées par le volume de capital dans l'espace social tout entier, créant une mise à distance dans laquelle s'objective la domination politique habituellement masquée par l'idéologie spécifique du champ politique.

Cette mise à distance est d'autant plus ressentie qu'elle s'appuie sur des pratiques quotidiennes perçues comme l'expression d'une "culture du mépris", comme la nomme une manifestante, incompatible avec les nouvelles caractéristiques sociales des agents : ainsi les enseignants des écoles primaires sont aujourd'hui de plus en plus des femmes issues des classes supérieures, les agents de conduite de la SNCF, les agents chargés du fonctionnement des centrales de l'EDF ou les infirmières des hôpitaux sont plus souvent diplômés que ne l'étaient les agents qui les ont précédés et ont poursuivi plus souvent des études longues. Dans les administrations on retrouve le même phénomène, les nombreux contractuels qui ont été embauchés ces dernières années sont le plus souvent des spécialistes dont la compétence a été reconnue par un DESS ou un DEA. On comprend qu'ils supportent mal une "culture du mépris" qui conduit "la noblesse d'État" à leur rappeler leur statut inférieur par de multiples petites humiliations : ne pas les saluer, les exclure du processus de décision, "parcelliser" l'information, les mettre en difficulté dans les réunions. "*C'est*, dit ce jeune fonctionnaire qui se livre, en amateur, à une ethnographie de la fonction publique, *pour décontenancer les autres, faire en sorte que la personne ne se croie plus bonne à rien, ne se sente plus apte à faire quelque chose*". Cette culture du mépris unifie aussi les réactions, des professeurs aux fonctionnaires, des petites villes de provinces, démunies d'investissements importants, qui se perçoivent pourtant comme les forces vives de leur région ignorée et rejetée par la capitale.

De la même façon, le raisonnement sur une économie néolibérale, en devenant le seul raisonnement possible et plausible, s'est transformé en moyen de domination qui laisse croire lui aussi à une hégémonie sans doute plus artificielle que réelle. Il est vrai que raisonner économiquement et persuader les dominés que le raisonnement économique néolibéral est le seul qui soit possible devient un moyen efficace d'assurer une domination implacable sans pour autant en assumer la responsabilité puisque tout se passe comme si les membres des classes dominantes semblaient, eux aussi, lui obéir. Pourtant cet effet de renvoi n'est pas suffisant pour décharger de toute responsabilité les agents politiques car l'individu qui proteste contre la réduction de sa pension de retraite s'en prend aussi à celui qu'il pense responsable des restrictions de libertés, en même temps qu'il revendique, toujours contre le même, puisque les dominants lui apparaissent interchangeables, un emploi stable pour ses enfants.

Tout laisse penser enfin que cette imputation des responsabilités aux seuls dominants politiques s'établit aussi d'autant plus facilement qu'ils développent des pratiques qui ne facilitent pas la communication entre les différentes parties de l'espace social. La conjonction des intérêts entre dirigeants du champ économique, dirigeants du champ politique et souvent dirigeants du champ médiatique comme l'homogénéisation des représentations et prises de position des uns et des autres - soutenues par

---

[32] *La Tribune Desfossés* en date du 2 février 1996 note que "... le premier ministre s'est efforcé de mener une politique de l'emploi conforme aux demandes du CNPF qui, depuis des années, réclame une baisse du coût du travail par un allègement des charges ..." continuant en cela la politique de ses prédécesseurs.

l'homologie des positions sociales qu'ils occupent - peuvent en effet conduire à un repliement de l'"organe gouvernemental" sur une base étroite qui restreint ses possibilités de communication avec les agents de l'espace social et, par là, ses capacités d'action. Durkheim[33], déjà, l'avait bien perçu lorsqu'il notait que "la conscience gouvernementale", (cette conscience qui, pour lui, n'était pas le reflet de la conscience collective mais son expression unifiée et clarifiée dans un intérêt général), ne pouvait pas, sans risque pour la société, être concentrée dans des "organes restreints". En effet, dans une situation de ce type tout semble montrer que le gouvernement délibère en se protégeant de toute intervention pouvant émaner de telle ou telle partie de l'espace social ; les projets préparés sont cachés. Dès lors les agents, qui occupent les positions de l'espace social soumises aux dirigeants du champ politique, ne peuvent que refuser des décisions qui leur apparaissent comme despotiques. Si la démocratie ne se réduit ni aux élections ni aux sondages d'opinion[34] mais suppose une communication permanente - ou pour le dire autrement - un élargissement du champ politique par une négociation avec des représentants des syndicats, associations, etc... inversement tout rétrécissement sera perçu comme une destruction ou un délitement sociétal. Pis encore, tout semble montrer que cette restriction des communications porte atteinte à l'efficacité même de l'action gouvernementale puisqu'elle s'avère de plus en plus limitée : n'ayant plus de rapport avec les différentes parties de l'espace social elle n'est plus adaptée aux conditions d'existence et aux situations sociales vécues. Dans ces conditions l'action gouvernementale apparaîtra vite comme incapable d'élaborer une stratégie de changement et, si elle y réussit, incapable d'aboutir, confrontée qu'elle sera à des obstacles qu'elle n'avait pas soupçonnés. En ce sens on pourrait dire en inversant la proposition de Durkheim que moins une idée, moins un sentiment sont clairs, moins complètement ils sont sous la dépendance de la réflexion, moins celle-ci a de prise sur eux. C'est dire qu'ils ne peuvent pas être librement critiqués, discutés, et cette absence de discussions a nécessairement pour effet de renforcer la résistance des agents qui y sont soumis et de les rendre moins aptes à des changements. Lorsque la décision gouvernementale apparaît comme "jalousement soustraite aux regards de la multitude", toutes les interprétations sont possibles et les rumeurs sur une soumission du gouvernement aux injonctions d'un capital transnational machiavélique qui, dans les clubs, commissions et institutions européennes et internationales chercherait à imposer ses cadres de pensée et d'action peuvent se diffuser rapidement.

En somme, en novembre et décembre 1995 tout s'est passé comme si, dans des conditions définies de domination sociale et de transformation des systèmes de reproduction sociale, des représentations multiples s'étaient synchronisées d'autant plus vite que le pouvoir gouvernemental, ce système de libération de la personne contre les sujétions les plus diverses, était devenu à son tour un système d'assujettissement que, au mieux, les différentes idéalisations ne sublimaient plus ou que, au pire, les différentes mises en scène de son autorité ne masquaient plus. Dans ces conditions et pour un laps de temps, la domination politique peut apparaître pour ce qu'elle est : un arbitraire social.

---

[33] Durkheim E. *Leçon de sociologie*. op. cit.

[34] Champagne P. *Faire l'opinion*. op. cit.